

## Bulletin d'inscription

### Nom équipier n°1 :

Prénom:  
Date de naissance:  
Adresse complète

Code postal:  
Ville:  
Téléphone:  
E.mail:  
Numéro d'inscription au challenge (si déjà inscrit):  
Numéro de licence:  
Catégorie : Homme :  Femme :   
Cadet:  Junior :  Senior:   
Vétéran 1:  Vétéran 2:  Vétéran 3:

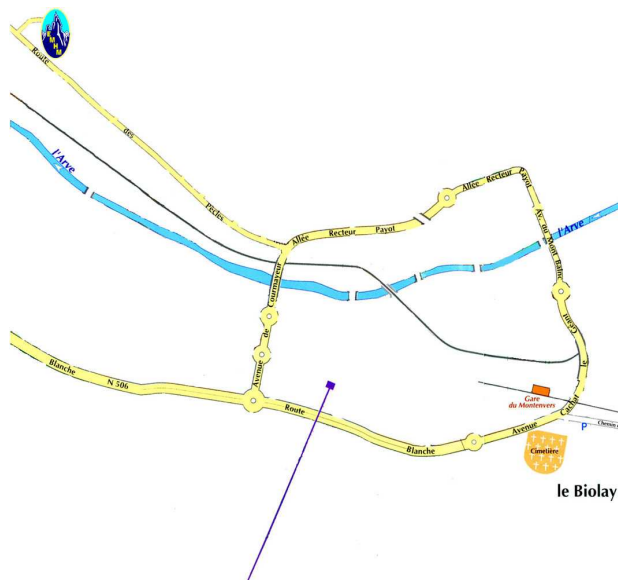
### Nom équipier n°2 :

Prénom:  
Date de naissance:  
Téléphone:  
Numéro d'inscription au challenge (si déjà inscrit):  
Numéro de licence:  
Catégorie : Homme :  Femme :   
Cadet:  Junior :  Senior:   
Vétéran 1:  Vétéran 2:  Vétéran 3:

**Les bulletins d'inscription sont à renvoyer avant  
le 14 février 2006 - 17 heures**

Par courrier: CSA-EMHM - BP 121 - 74403 Chamonix cedex  
Par courriel: club@chamonixsport.com  
Par Fax: 04.50.53.76.20  
Par téléphone: 04.50.53.76.23

**Catégories récompensées**  
**cadets:** né(e) en 1988, 1989, 1990  
**Juniors:** né(e) en 1986, 1987  
**Seniors:** né(e) en 1985 et avant  
**Vétéran 1:** né(e) en 1966 et avant  
**Vétéran 2:** né en 1956 et avant (hommes uniquement)



**EMHM :** depuis les PLANARDS, reprendre la route Blanche, direction les Houches. Au rond point après le téléphérique de l'aiguille du midi, prendre à droite. Au 3° rond point, après l'Arve, prendre la rue des Pêcles, sur la gauche. Suivre le fléchage jusqu'au parking.

### Renseignements

**CSA - Ecole militaire de haute montagne**

04.50.53.76.23

**Club des Sports de Chamonix**

www.chamonixsports.com

**Résultats sur le site**

www.esprit-montagne.com



# Chamonix



## Jeudi 16 février 2006



# 1° Montée des Planards

## Ski alpinisme en nocturne



somfy.

## Editorial

La montée des Planards s'inscrit dans le challenge "Mountain Ski Tour" comme épreuve promotionnelle de ski alpinisme.

Originale dans sa conception, elle fait partie d'une des dix épreuves de ce troisième challenge.

Son originalité réside dans sa forme de relais, incluant trois montées et trois descentes pour chaque relayeur. Chaque binôme sera classé en scratch, et au sein même de l'équipe, chaque concurrent se verra classé dans sa propre catégorie. Toute l'équipe de l'Ecole militaire de haute montagne associée au club des sports de la ville de Chamonix se mobilisera pour faire de cette première édition une réussite dans la convivialité sportive qui nous anime.

### Parcours

Course ouverte aux licenciés (FFME/CAF/FFS) et non licenciés (licence à la journée sur place).

### Profil

Montée et descente de 600 mètres en relais.

### Accueil

A partir de 16 heures 30 au restaurant des Planards.

### Départ

19 heures au départ du télésiège des Planards.

### Repas

Le repas chaud sera servi à l'issue à l'EMHM.

### Descriptif du Parcours

**Montée** de 200 mètres par la piste jalonnée bleue jusqu'à l'arrivée du télésiège, (à réaliser 3 fois)

**Descente** par la piste éclairée rouge avec passage de portes obligatoires,

**Zone de replat et légère remontée,**

**Passage du relais** légèrement au-dessus du départ du télésiège.

## Déroulement du relais

La course sera chronométrée par l'intermédiaire du système de gestion SportIdent.

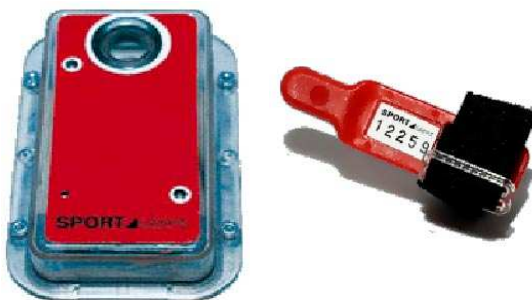
Pour cette raison, le nombre d'inscription est limité aux cent premières équipes inscrites (c'est à dire les deux cents premiers compétiteurs inscrits en binôme).

A l'accueil et pour chaque binôme constitué, un "doigt électronique" sera fourni. Il représentera le relais. Chaque relayeur devra valider son parcours au sommet de la montée et juste avant de passer le relais dans une zone bien délimitée à hauteur d'un boîtier électronique, qui enregistrera son temps exact. La présence de contrôleurs assurera le bon déroulement de ce passage. Le passage du relais se fera dans une zone bien délimitée.

Une démonstration sera faite avant le départ, pour éviter toute confusion possible.

La perte du relais ou la non-application du règlement entraîne l'élimination de l'équipe.

A l'issue, un repas chaud sera servi pour l'ensemble des compétiteurs inscrits à l'**Ecole militaire de haute montagne**, située à moins de deux kilomètres de la zone de course (voir plan).



Gestion SportIdent  
Boîtier et doigt électronique

## Règlement

- Le droit d'inscription est fixé à 20 euros ou 30 francs suisses comprenant le droit à concourir et le repas chaud servi à l'issue.
- Tout enfant mineur doit fournir une autorisation parentale sur papier libre dûment signée.
- Les non-licenciés devront justifier par un certificat médical datant de moins d'un an leur aptitude à participer à une épreuve de ski alpinisme, et souscrire une licence journée sur place au tarif de 2 euros.
- La sécurité, le balisage, le contrôle notamment au passage de relais et au sommet de la boucle seront assurés.
- Chaque coureur ayant déjà participé à une épreuve du challenge devra s'inscrire et présenter sur place sa carte d'inscription.
- Chaque coureur participant pour la première fois au challenge devra s'inscrire et présenter sur place sa licence FFME ou CAF ou FFS avec le certificat médical d'aptitude.
- Tout abandon doit être signalé à l'organisation.
- Tout doigt électronique perdu ou détérioré, fourni à l'accueil, devra être remboursé au prix de 20 euros et entraînera automatiquement l'élimination de l'équipe.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, de dommages causés par un compétiteur ou un spectateur, chute, perte, vol, détérioration de matériels ou d'équipements individuels,...
- Matériel et équipement individuels obligatoires, se référer au règlement FFME, vérification du matériel au départ et à l'arrivée.
- Le nombre d'inscription est limité aux deux cents premiers inscrits, constitués en binômes.